

N°1

FO

Les cahiers de l'économie



SECTEUR DE L'ECONOMIE
ET DU SERVICE PUBLIC

AVRIL 2025

Sommaire

03

Editorial

04

Perspectives d'ensemble

05

Etats-Unis

Un programme économique inquiétant et dangereux

Guerre commerciale : réaffirmer la suprématie américaine sur l'économie mondiale

Des mesures de rétorsions de la part des pays concernés

Les conséquences économiques de la guerre commerciale

Elon Musk fait main basse sur le budget fédéral

12

EUROPE : « ReArm Europe » le réarmement comme plan de relance européen

15

FRANCE : la croissance française « en berne » depuis de longues années

Perspectives économiques et sociales en 2025

Inflation et salaires

Chômage

Le réarmement au secours de l'économie française ?

22

Dossier : Le partage de la valeur

26

Abécédaire

31

Mots fléchés du militant FO



Chers camarades,

Course à l'armement, exacerbation des rivalités géopolitiques et de la guerre commerciale, inflation énergétique : autant de secousses qui annoncent une réorganisation de l'économie mondiale à l'aune de tensions de plus en plus profondes. Pourtant, à en croire certains, l'économie ne jouerait aucun rôle dans ces événements. Souvent présentée comme une science exacte et rationnelle obéissant à des lois naturelles, l'économie serait perturbée par les désordres géopolitiques. C'est en réalité tout l'inverse. Le délitement de la mondialisation est l'aboutissement de choix politiques, d'intérêts divergents et de contradictions qu'il s'agit de rendre visibles.

Les Cahiers de l'économie naissent de ce constat : il s'agit de mieux comprendre et éclairer les ressorts économiques de l'actualité qui nous entoure. Nous ne prétendons pas ici livrer des vérités définitives. Mais offrir des clés de lecture, ouvrir des débats, et montrer que derrière les chiffres, il y a des choix politiques. Ce premier numéro propose un dossier sur l'actualité économique internationale, marquée par les tensions géopolitiques, ainsi qu'un point sur la conjoncture économique en France.

Il revient également sur une question centrale mais souvent invisibilisée : la répartition des richesses créée par le travail. Depuis le tournant des années 1980, la part qui revient aux salariés a reculé, tandis que celle captée par le capital s'est accrue. Alors que la productivité a continué de croître, les fruits de cette richesse se sont de moins en moins dirigés vers les salaires, accentuant les inégalités. Enfin, pour accompagner cette démarche pédagogique, une rubrique "Abécédaire du vocabulaire économique" propose de revenir sur les mots de l'économie. Dans ce numéro, nous abordons notamment les notions de croissance et de récession pour mieux comprendre leur sens, et les débats qu'elles suscitent.

Comprendre l'économie, ce n'est pas s'en remettre aux experts. C'est au contraire s'émanciper d'un discours prétendument technique, pour mieux en dévoiler les enjeux, les choix et les contradictions. C'est tout l'enjeu de ces Cahiers.

Bonne lecture !

Rachel Barrion



Dossier actualités économiques internationales et point de conjoncture française

Perspectives d'ensemble

L'économie mondiale se trouve suspendue à l'instabilité géopolitique internationale et à l'escalade guerrière qui prend forme sous nos yeux. L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a abaissé ses prévisions de croissance mondiale pour cette année à 3,1 %, soit 0,2 point de moins que ses estimations de décembre. La croissance du PIB mondial ralentit passant de 3.2% en 2024, à 3.1% en 2025 puis 3% en 2026. Sans nommer directement le nouveau président américain, l'OCDE explique cette révision par « la hausse des barrières commerciales dans plusieurs économies du G20 » et « l'augmentation de l'incertitude sur la situation géopolitique et les politiques économiques ».

Les tensions commerciales, les politiques nationalistes, l'inflation post-Covid, la guerre en Ukraine, le conflit au Proche-Orient. Tous ces événements sont présentés comme des « chocs » ou « risques géopolitiques » venant perturber une économie prétendument bien ordonnée jusqu'alors.

Pourtant, cette présentation occulte le fait que les causes économiques déterminent les relations internationales. Or, la dynamique de l'économie mondiale est loin d'être un processus harmonieux. Déjà en 2024, avant l'élection de Donald Trump, le FMI s'alarmait d'un ralentissement continu et structurel de la croissance mondiale en raison d'une baisse des gains de productivité. Ses prévisions de croissance d'ici la fin de la décennie étaient inférieures de 1 point à la croissance moyenne enregistrée durant la période 2000-2019. Une situation qui, selon le fonds monétaire menacerait « d'annuler les progrès obtenus en termes de niveau de vie ».

L'épuisement de la dynamique de la croissance et des gains de productivités à l'échelle mondiale conduisent à une mondialisation de plus en plus chaotique porteuse de nouvelles crises économiques et sociales. Cet épuisement que les économistes appellent aussi « stagnation séculaire » joue un rôle essentiel dans la dégradation des relations internationales qui accélère la crise en retour.

Ainsi, la mondialisation engendre ses propres contradictions et fragilités :

1. D'un côté, elle a offert aux entreprises un accès à une main-d'œuvre à bas salaires. De l'autre, elle a rendu supposément nécessaire les politiques néolibérales affaiblissant la protection sociale, entraînant chômage et désindustrialisation dans les pays développés. Cette dynamique a renforcé le capital au détriment du travail : selon l'ONU, la part des salaires dans la valeur ajoutée est tombée de 63 % à 52 % dans les pays développés et de 62 % à 49 % dans les pays en développement entre 1980 et 2022.
2. La financiarisation de l'économie est allée de pair avec la mondialisation des échanges. Elle a même été, dans un certain sens, rendue nécessaire pour offrir des débouchés aux marchandises dont la production s'est délocalisée dans des pays à bas salaires. En compensant la baisse de la part salariale par l'endettement des ménages, la financiarisation a permis de rétablir le taux de profit sans pour autant dynamiser la croissance. Une part croissante des profits a en effet été captée par la sphère financière, alimentant la spéculation. Cette captation a conduit à la formation de multiples bulles — notamment financières et immobilières — dont l'éclatement spectaculaire a déclenché la crise financière mondiale de 2008.

Etats-Unis : Un ralentissement économique sur fond de guerre commerciale et de dérégulation



Un programme économique inquiétant et dangereux

Depuis la pandémie de covid, les Etats Unis ont connu une croissance importante. Le PIB était 15.4% au-dessus de son niveau d'avant-covid en 2019 (contre 7.5% pour l'UE). Toutefois, malgré une croissance soutenue et un chômage bas, la situation concrète des travailleurs américains ne s'est guère améliorée. Le salaire horaire médian (ajusté de l'inflation) a certes augmenté de près de 6% entre 2019 et 2024[1] mais il partait d'un niveau extrêmement bas. En revanche si l'on tient compte de tous les revenus et non seulement des salaires, il s'avère que le pouvoir d'achat des ménages n'a pas augmenté depuis 2019. Dans le même temps, les plus grosses entreprises ont tirés avantage de l'inflation, accumulant des profits records. Les profits des entreprises ont augmenté de 40% par rapport à leur niveau d'avant covid. Ils absorbent une part plus importante du revenu national[2].

Par ailleurs, alors que les Etats consacrent près de 18% de leur PIB à la santé, l'espérance de vie y stagne depuis près de vingt ans, un phénomène inédit parmi les pays développés. Les morts liés à l'alcool, aux overdoses et aux suicides, les « morts de désespoirs », ont fortement augmenté. Le système de santé américain, largement privatisé, est responsable de cette situation : en 2024, 26 millions de personnes, soit 8 % des américains restent privées d'assurance, des centaines de milliers de personnes sont surendettées. Derrière le vernis du « miracle économique » se cache une crise sociale profonde aux effets dévastateurs pour les classes populaires.

Derrière le vernis du
« miracle économique »
se cache une crise
sociale profonde



L'élection indiscutable de Donald Trump à la présidence des Etats Unis s'inscrit dans ce contexte de déclassement. Son programme s'apparente à une fuite en avant suscitant de nombreuses inquiétudes. Les annonces qu'il a pu faire en matière économique laissent présager un recul sans précédent des services publics, un accroissement des inégalités, une dérèglementation de l'économie[1] et une reconfiguration de la mondialisation.

Trump perçoit les institutions et régulations fédérales comme des entraves aux profits des entreprises. Son programme économique vise donc à réduire drastiquement ces « obstacles ». Selon lui, les entreprises américaines sont pénalisées par une administration trop lourde, une concurrence déloyale nécessitant une hausse des droits de douane. Il fustige la fiscalité excessive sur les profits et une réglementation abusive, notamment sur les conditions de travail, la protection des consommateurs, la lutte contre la corruption, les marchés financiers, le changement climatique...

Il souhaite abaisser l'impôt sur les bénéfices des entreprises et l'impôt fédéral sur le revenu, en les finançant par une augmentation importante des droits de douane ainsi que par une coupe drastique dans les services publics. Il souhaite par ailleurs augmenter les investissements dans les énergies fossiles, les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle, le secteur immobilier.

Sa promesse d'un « nouvel âge d'or pour l'Amérique », s'inspire de la période faste du capitalisme étatsunien allant de 1870 à 1900. Il se caractérise par une dérégulation massive du marché national, une réduction de l'intervention publique, le soutien aux grands monopoles privés, un protectionnisme vis-à-vis des concurrents étrangers, une expulsion des travailleurs immigrés. Il s'appuie pour cela sur un discours « libertarien » prétextant défendre la liberté mais prônant en réalité un capitalisme prédateur où seule règne la loi du plus fort.

Guerre commerciale : réaffirmer la suprématie américaine sur l'économie mondiale

Arguant du fait que la demande doit se réorienter vers la production aux Etats Unis, Donald Trump n'a pas perdu de temps pour durcir son offensive commerciale. Il souhaite utiliser les droits de douanes pour résorber le déficit commercial, imputé à la Chine et l'Allemagne. Les droits de douane sont appelés à remplacer les impôts fédéraux sur le revenu. Ils sont aussi une arme de chantage pour soumettre les autres pays à s'aligner sur les intérêts des Etats Unis. Il s'agit de les contraindre à « payer » la protection militaire américaine, à détenir des bons du trésor aux conditions décidées par les Etats Unis, à servir les intérêts des multinationales du numérique, y compris par l'ingérence.



Selon les conseillers au commerce de Trump, le déficit extérieur est le signe de l'affaiblissement des Etats Unis. En 2024, le déficit commercial a atteint le chiffre record de 1 200 milliards de dollars. L'économie américaine absorbe donc une grande partie de l'épargne mondiale, utilisée pour financer l'acquisition d'actifs libellés en dollars (entreprises, obligations du Trésor, technologies), à l'origine de l'appréciation du dollar et donc d'une perte de compétitivité des entreprises américaines.



En réalité, la mondialisation s'est largement construite sous l'influence américaine et au profit de ses multinationales. Selon le classement publié par le magazine Forbes, en 2022 parmi les 2000 plus grandes entreprises au monde, les Etats-Unis en comptaient 611. Ils exportent près de la moitié des armes dans le monde, notamment via l'OTAN. Ils fournissent du gaz naturel liquéfié (GNL), et réalisent des investissements hautement rentables à l'étranger. Le déficit avec l'Union européenne s'établissait à 157 milliards d'euros en 2023. Les entreprises européennes exportent certes des biens vers les Etats-Unis mais les entreprises américaines sont propriétaires des brevets, des logiciels, des centres de données. Elles procurent des services financiers et du conseils. Enfin, elles tirent des revenus de leurs investissements en Europe. Par conséquent, le déficit courant (celui qui tient compte des échanges de biens, de services et des revenus issus des investissements étrangers) n'était plus que de 48 milliards d'euros, soit à peine 3% du volume total d'échanges entre les Etats-Unis et l'UE.

Fortes de leur avance technologique et économique, ces entreprises ont activement encouragé la libéralisation des échanges et des flux financiers, notamment à travers les plans d'ajustement structurels (ou plans d'austérités) imposés aux pays en développement. Elles ont pu externaliser la production, sous-traiter, racheter des filiales à l'étranger tout en conservant le contrôle des technologies et des chaînes globales de valeurs.

Par ailleurs, le rôle du dollar comme monnaie de réserve internationale a renforcé l'hégémonie américaine sur l'économie mondiale et lui confère un pouvoir politique extraterritorial. Les autres pays sont poussés à accumuler des excédents pour obtenir des dollars, indispensables au remboursement de leur dette extérieure. Ce mécanisme a consolidé la place du dollar au cœur du commerce international.

Les États-Unis disposent du « privilège exorbitant » de pouvoir accumuler des déficits extérieurs en inondant le reste du monde de dollars, et ce sans craindre sa dépréciation. Trump et son administration remettent en cause les déficits commerciaux mais refusent de renoncer au privilège du dollar. Leur ambition est de réaffirmer la suprématie américaine sur l'économie mondiale, en usant de la coercition et de la menace aux droits douanes.

Dans une situation qu'il qualifie « d'urgence nationale », Donald Trump a chargé son administration d'élaborer une politique de tarifs réciproques, visant à aligner les tarifs américains sur ceux imposés aux produits américains par d'autres pays[1]. Le 2 avril 2025, date choisie pour appliquer à grande échelle cette stratégie, marque un basculement dans la politique commerciale des États-Unis. Après une série d'annonces, ce jour a été baptisé par lui-même « jour de la libération ». En réalité, c'est une augmentation colossale des droits de douane qui entre en vigueur.



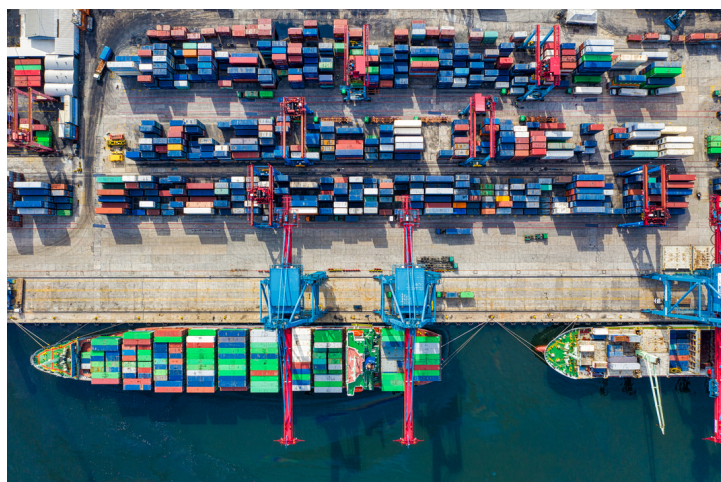


Alors que le droit de douane moyen aux États-Unis était jusqu'ici de 3,3 %, l'un des plus faibles au monde (contre environ 5 % dans l'Union européenne), il pourrait désormais être supérieur à 20%. Du jamais vu depuis le XIX^e siècle.

La perspective d'une guerre commerciale d'envergure planétaire remet en cause la mondialisation construite depuis la Seconde Guerre mondiale.

Toutefois, compte tenu des voltes faces et revirements ces dernières semaines, ces annonces ne disent rien de leur mise en œuvre concrète ni de la manière dont elles s'articulent avec les tarifs déjà en vigueur. Toute la question est de savoir si elles s'ajoutent ou si elle les remplace.

- Un droit de douane universel de 10 % applicable à presque toutes les importations dès le 5 avril 2025.
- Des droits de douanes spécifiques plus élevés pour environ 60 pays, basés sur les pratiques commerciales jugées déloyales par l'administration. Par exemple, 34 % sur les produits chinois, 20 % sur ceux de l'Union européenne, 26% pour les importations d'Inde, 24 % sur ceux du Japon, applicables à partir du 9 avril 2025.
- Le Canada[1] et le Mexique ont fait l'objet d'un traitement à part, à savoir une hausse des droits de douane de 25 points de pourcentage sur leurs exportations vers les Etats Unis. Ces tarifs devaient entrer en vigueur le 4 février mais ont été suspendus une première fois pour 30 jours. Ils sont de nouveau suspendus depuis le 6 mars pour une durée similaire.
- La Chine fait également l'objet d'un traitement spécifique : un tarif douanier de 10% sur les importations chinoises est appliqué depuis le 4 février, en plus d'un tarif additionnel de 10% depuis le 4 mars. Compte tenu des tarifs déjà en vigueur et des nouvelles annonces, les droits de douane sur les produits chinois pourraient avoisiner les 75% !
- Par ailleurs, certains produits ont des traitements spécifiques : des droits de douane de 25% sur l'acier et l'aluminium entrant aux Etats Unis sont en vigueur depuis le 12 mars, sans exception. Cette mesure impacte le Canada, principal fournisseur d'acier du pays mais aussi le Brésil, le Mexique, la Corée du Sud et l'Union Européenne. Les voitures et véhicules utilitaires importés aux Etats Unis subiront 25% supplémentaires sur les droits de douanes déjà en vigueur. Les semi-conducteurs, le cuivre, les produits pharmaceutiques auront des traitement à part ; le pétrole et les produits énergétiques sont quant à eux exemptés.





Des mesures de rétorsions de la part des pays concernés



Face à ces mesures, les pays confrontés à cette nouvelle donne de l'ordre mondial ont pris (ou vont prendre) des mesures de rétorsion, accélérant l'escalade protectionniste.

- Le Canada a annoncé des droits de douane de 25% sur certaines importations d'automobile en provenance des Etats Unis. Il envisage d'imposer des droits de douane de 25% sur les produits agricoles, volailles, spiritueux, véhicules électriques, aluminium et acier, etc.. De plus, face aux menaces américaines, le Premier ministre de l'Ontario a envisagé des droits de douane sur les exportations d'électricité vers les États-Unis.
- Pour l'heure l'UE cherche à négocier tout en préparant sa riposte. Elle avait répliqué timidement aux tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium en annonçant des droits de douane sur quelques produits américains, dont le bourbon, les motos et les bateaux. En réaction aux tarifs douaniers européens, Donald Trump a menacé la France et l'Union européenne d'imposer des droits de douane à 200 % sur le champagne, les vins et autres alcools. L'UE pourrait envisager de taxer les services, en particulier les propriétés intellectuelles ou encore cibler les revenus des multinationales de la Tech.
- L'offensive commerciale étatsunienne permet à la Chine de se poser en garant du multilatéralisme. Lors de la Session annuelle de l'assemblée nationale populaire, le ministre chinois du commerce a dénoncé l'initiative américaine troublant «la stabilité des chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales, freinant ainsi le développement de l'économie mondiale». La Chine avait dans un premier riposté en augmentant les droits de douane jusqu'à 15% sur le charbon, le gaz naturel liquéfié et les produits agricoles américains : 15% pour le poulet, blé, maïs, le coton américains et 10 % pour le soja, le sorgho, le porc, le bœuf et les produits laitiers.
- Signe du degré de tension atteint entre les deux pays, la Chine a également restreint l'accès à son marché de quinze entreprises américaines de défense et de sécurité. De plus, douze nouvelles entreprises américaines ont été placées sur une liste noire qui leur interdit toute activité en Chine. Enfin elle a ordonné la limitation des exportations de cinq métaux critiques, essentiels pour le secteur des nouvelles technologies. Cela expliquant la précipitation de Trump pour s'accaparer les terres rares ukrainiennes ou pour annexer le Groenland...



Les conséquences économiques de la guerre commerciale

Reconnaissant que cela entraînerait « quelques perturbations », Trump a multiplié les volte faces ces dernières semaines. Sa réaction à la chute des indices boursiers de New York fut immédiate. En effet, la bulle financière constituée depuis son investiture en janvier 2025 s'est rapidement dégonflée. Depuis son niveau le plus haut atteint en février, l'indice S&P a perdu 10%. A la suite des annonces du 2 avril, les bourses ont une nouvelle fois dégringolé : le S&P 500 a perdu près de 5%, le Nasdaq près de 6%. Toutefois, cette chute n'érode pas le soutien du patronat ni celui des marchés financiers à Donald Trump qui avaient unanimement salué sa victoire.

Contrairement à ce qu'il prétend, son protectionnisme ne se préoccupe guère des travailleurs américains. Le monde du travail pourrait en payer le prix fort à travers la relance de l'inflation et les signaux croissants d'une récession redoutée par certains. Les salariés travaillant dans les entreprises installées de part et d'autre de la frontière seront les premiers concernés, ainsi que ceux travaillant dans les milliers de sous-traitants et fournisseurs basés aux Etats Unis, au Mexique, au Canada et en Chine. L'éclatement des chaînes de production implique que même les industriels produisant aux Etats Unis devront s'acquitter de droits de douanes lorsqu'ils importent des matières premières, biens d'équipements et composants intermédiaires. L'interdépendance des économies est aujourd'hui telle qu'un moteur ou une pièce automobile peut traverser jusqu'à sept fois une frontière entre les Etats Unis, le Canada et le Mexique.



Le monde du travail
pourrait en payer
le prix fort



Sans nier les effets délétère du libre-échange, la guerre commerciale exacerbée par Trump n'a pas vocation à protéger les travailleurs. Le secrétaire d'État au commerce, Howard Lutnick, a d'ailleurs reconnu, avec un cynisme et une inconséquence déconcertante, que la hausse des prix ne poserait pas de problème, puisque les entreprises pourraient remplacer les salariés par des robots.

Une étude de l'université de Yale[1] estime que les droits de douane sur les importations canadiennes, mexicaines et chinoises augmenteraient les prix autour de 1 point de pourcentage, ce qui implique une baisse annuelle de pouvoir d'achat comprise entre 1600 et 2000\$ pour les ménages américains, en particulier les plus pauvres. Les prévisions de croissance pour 2025 ont été corrigée à la baisse, la FED ne prévoit plus que 1.7% contre encore 2.1% en décembre. En 2023 et 2024, le PIB américain progressait à un rythme proche de 3% (respectivement 2.9% et 2.8%). A terme, la guerre commerciale pourrait réduire le PIB américain de 0.3 à 0.4 point de pourcentage.

La croissance canadienne devrait sérieusement ralentir passant de 1.5 % en 2024 à 0.7 % en 2025 et 2026. Au Mexique, l'économie devrait entrer en récession, la production reculerait de 1.3 % en 2025 et de 0.6 % en 2026.



Elon Musk fait main basse sur le budget fédéral

Aussitôt nommé par le président Trump à la tête d'un opaque « département de l'efficacité gouvernementale (DOGE) », Elon Musk lançait son offensive contre l'Etat fédéral. Il vise à réduire les dépenses et restructurer les agences. Dès novembre 2024, il annonçait vouloir réaliser 2 000 milliards de dollars d'économies sur les dix prochaines années, soit un tiers du budget fédéral (hors dépenses liées aux intérêts) et l'équivalent d'une austérité de 7 points de PIB[1]. Selon les données de la Réserve fédérale de Saint-Louis, le déficit du gouvernement en 2024 s'élève à 6.3 % du produit intérieur brut (PIB), tandis que la dette atteint 120.7 % du PIB.

Certes l'ambition a depuis été revue à la baisse : il ne s'agirait plus que de réaliser la moitié de cet objectif ce qui demeure un choc dépressif inédit depuis la seconde guerre mondiale. La résolution budgétaire présentée en février dernier prévoit de couper la moitié du programme d'aide alimentaire et de nutrition infantile, les bons alimentaires ou encore le programme « Medicaid » bénéficiant actuellement à plus de 70 millions d'américains. Sont également dans le viseur, les universités, l'agence de protection de l'environnement, le département de l'énergie.



À bien des égards, ce projet s'apparente à une application méthodique de la « stratégie du choc ». Il ne s'agit pas d'un simple coup de rabot, mais d'un programme brutal, imposé par le fait accompli. Le « DOGE » s'attèle ainsi à réduire à marche forcée le nombre d'employés fédéraux : licenciements abusifs, non renouvellement des périodes d'essais ou encore « invitation » par email à démissionner enjoignant de trouver un emploi « plus productif ».

A cela s'ajoute une prise de contrôle du système informatique de l'Etat fédéral. Une à une les agences passent sous le contrôle d'Elon Musk et de ses anciens employés : département d'Etat, département de la sécurité intérieure, agence de la cyberdéfense, administration de la « sécurité sociale » etc. Sous couvert d'efficacité, le « DOGE » ne vise en réalité qu'à démanteler la fonction publique aux Etats Unis, au profit d'intérêts privés. Cette intrusion sans précédent, à l'aide de l'intelligence artificielle, place les services de l'Etat sous la coupe d'un multimilliardaire, au risque de compromettre gravement l'équilibre des institutions et le fonctionnement démocratique du pays.



ce projet s'apparente à
une application
méthodique de la
« stratégie du choc »

EUROPE : « ReArm Europe » le réarmement comme plan de relance européen



L'année 2024 s'est achevée avec la publication du rapport Draghi, un document clé qui définit les grandes orientations de la politique économique de l'Union européenne pour les années à venir. L'auteur du rapport tirait la sonnette d'alarme sur l'état de l'Union européenne qui accumule chaque année toujours un peu plus de retard sur les Etats Unis et la Chine. En vingt ans, le PIB de l'Union européenne a perdu 16% par rapport à celui des Etats Unis. Les prochaines années n'échapperont pas à cette tendance : La croissance du PIB en volume devrait être nettement plus faible qu'aux Etats Unis et qu'en Chine. Elle s'établirait à 1.0 % en 2025 et 1.2 % en 2026 selon les prévisions de l'OCDE. Le rapport Draghi met l'accent sur le ralentissement de la productivité, dont la raison principale est le manque d'innovation, qu'il attribue à la réglementation financière. Le rapport pointe par ailleurs les « obstacles bureaucratiques » aux entreprises dites innovantes.



Prenant acte de la nouvelle donne géopolitique, le rapport tente de trouver une voie de sortie compatible avec le libre-échange et le multilatéralisme.

Il n'en tire pas les conclusions qui s'imposent. La « nouvelle stratégie industrielle » qu'il défend se contente ainsi de resservir les vieilles recettes néolibérales : intégration plus poussée du marché européen, c'est-à-dire libéralisation financière accrue et union des marchés de capitaux. Il plaide pour le développement des activités spéculatives telles que le capital-risque et la titrisation[1], bien loin des leçons de la crise financière de 2007-2008. Il plaide enfin pour une industrie de la défense européenne, et pour une « sécurisation de l'accès aux ressources » pour l'industrie. L'interdépendance économique autrefois vantée par les dirigeants européens est désormais perçue comme une vulnérabilité. Les rivalités géopolitiques sont telles qu'ils défendent désormais tout l'inverse : une relocalisation des chaînes d'approvisionnement, en particulier de Chine. Pour réaliser ces objectifs, l'UE devra porter l'investissement privé et public, à 5% du PIB, correspondant à 800 milliards d'euros par an !

“ Les prétendues contraintes du pacte de stabilité et de croissance se sont volatilisées

Les dernières propositions de la Commission européenne s'inscrivent dans la continuité des préconisations du rapport Draghi. L'un des principaux axes intitulé « ReArm Europe » doit servir à « augmenter les capacités de défense de l'Union européenne ». Il s'agirait ainsi de mobiliser 800 milliards d'euros pour la défense soit à peu près le montant annuel du budget de la défense aux Etats Unis.

Ursula Van der Leyen a proposé de sortir une partie des dépenses militaires du calcul des critères de déficit public. Les Etats membres pourront franchir le seuil de déficit à 3% du PIB pour les dépenses militaires, dans la limite de 1,5 % du PIB par an. Cette dérogation offrirait une marge de manœuvre de 650 milliards d'euros, auxquels s'ajouteraient 150 milliards d'euros de prêts garantis par l'Union européenne. Les prétendues contraintes du pacte de stabilité et de croissance, longtemps présentées comme une règle indiscutable, se sont volatilisées en quelques heures, révélant ainsi que la conduite de l'économie repose bien sur des choix politiques.

Ce plan de réarmement ouvre des opportunités de profits important pour l'industrie de la défense (et les marchés financiers) si bien qu'une partie de l'industrie civile cherche déjà à se réorienter vers les besoins de la guerre. En particulier l'industrie automobile confrontée à des surcapacités de production. Par exemple, Volkswagen mettra à disposition son usine à Osnabrück pour produire des véhicules blindés.

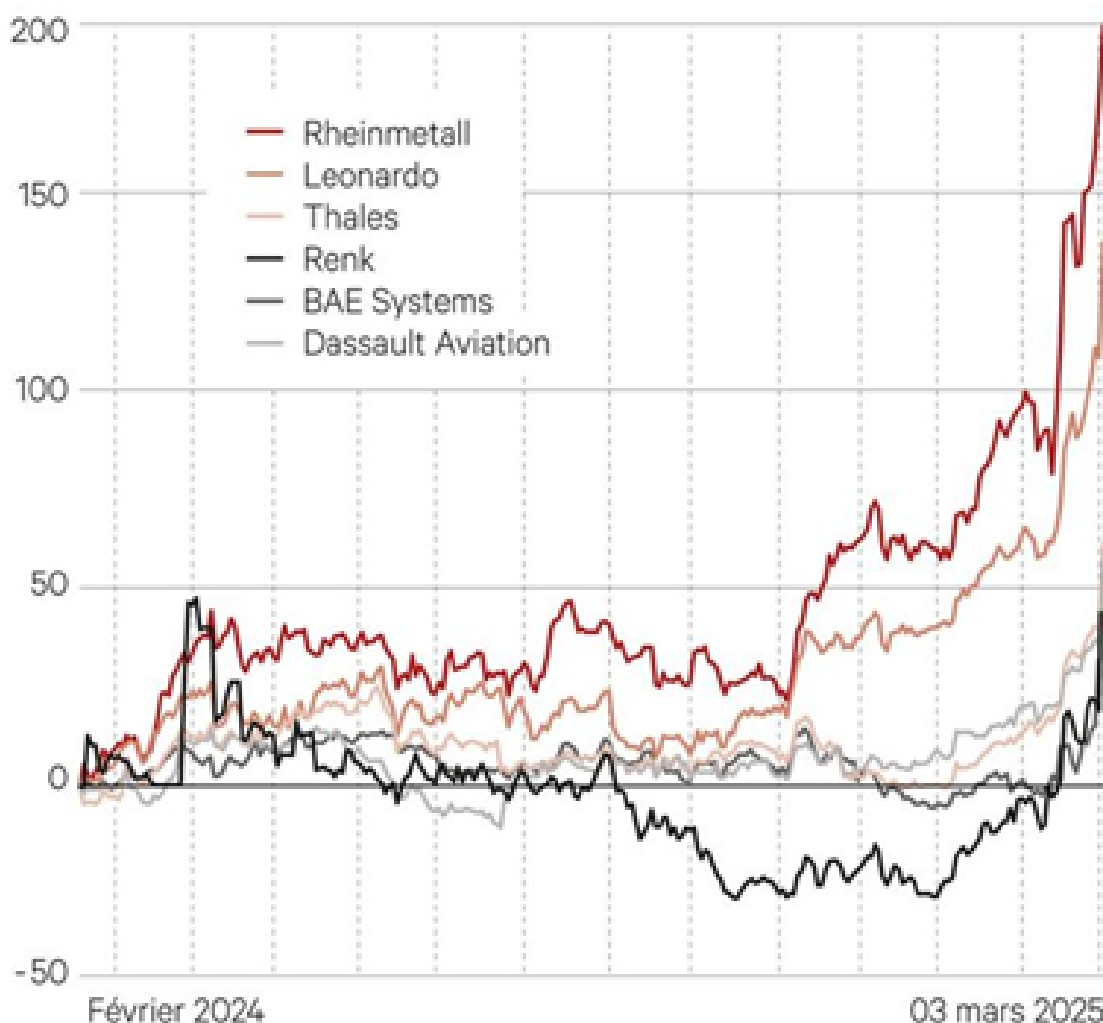




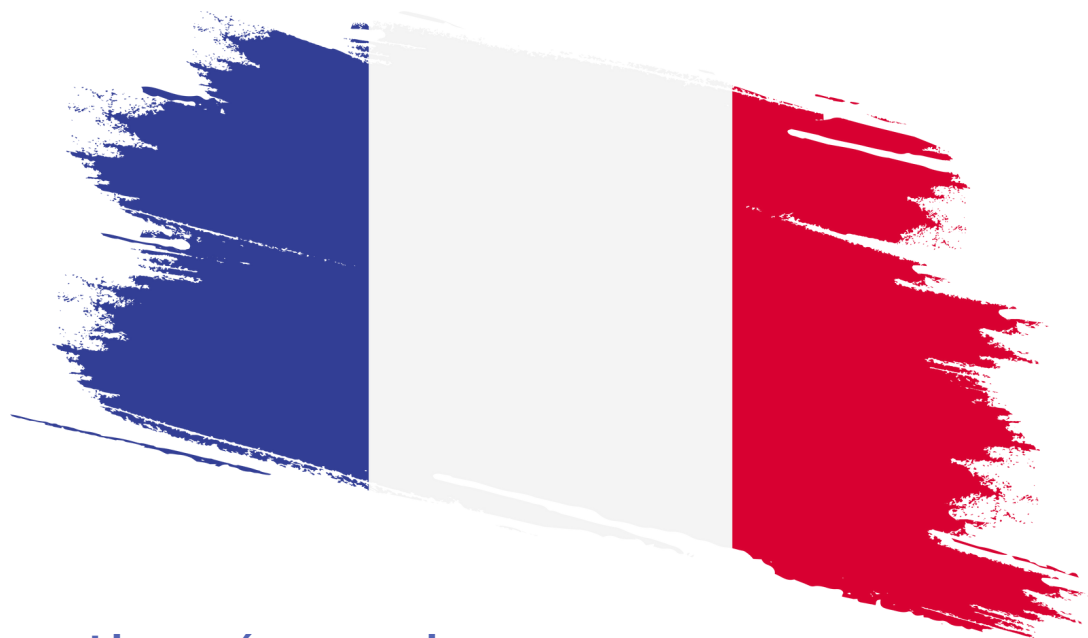
Cependant, les désaccords persistent. Les pays européens également en concurrence les uns les autres, ne sont pas d'accords sur l'utilisation de ce budget. Le gouvernement français plaide pour des commandes publiques passées auprès d'industriels européens. La Pologne et l'Allemagne jugent qu'il doit pouvoir subventionner le matériel produit en Europe sous licence américaine.

L'autre axe présenté par la Commission est un projet de simplification des textes européens (législation "omnibus") liés au pacte vert pour l'Europe. Il a pour objectif « d'alléger » les contraintes pesant sur les entreprises européennes engagées sur la voie de la transition écologique par la remise en cause de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises et du règlement sur la taxonomie. En réalité, la Commission européenne parle de "simplification" pour masquer une dérégulation qui ne dit pas son nom. Face au dumping réglementaire lancé par l'administration Trump, les dirigeants européens redoutent un transfert de profits massifs vers les entreprises américaines. Les lois de la concurrence les pousseraient à lui emboîter le pas.

Variation depuis le 16 février 2024, en %



FRANCE : la croissance française « en berne » depuis de longues années



Perspectives économiques et sociales en 2025

La France n'échappe pas aux tensions commerciales et géopolitiques mondiales. Toutes les prévisions vont dans le même sens confirmant le ralentissement économique.

La banque de France a ainsi abaissé ses prévisions de croissance, pourtant déjà médiocre, pour 2025. Elle ne s'établirait plus qu'à 0.7% au lieu de 0.9% prévus en décembre. Cela marque un ralentissement par rapport à l'année 2024 où la croissance du PIB en volume s'établissait à 1.1%.

Même son de cloche pour l'Insee, dont les prévisions ne portent que sur les 6 prochains mois. Au premier semestre, le PIB n'augmenterait que de 0.7% par rapport au premier semestre 2024. Les résultats d'enquêtes de conjonctures se sont dégradés en fin d'année. Ils sont en dessous de leur niveau de long terme (climat des affaires et de l'emploi).

La situation est particulièrement difficile pour l'industrie dont la production poursuivra sa chute au premier semestre 2025 par rapport au même semestre de l'année précédente (-0.4%). L'industrie manufacturière poursuivrait également sa baisse (-1.8%), tout comme la production de biens d'équipements (-2.4%), le matériel de transport (-2.1%), les industries énérgo-intensives (-2.4%).

Plus globalement, la production industrielle est inférieure de 6.6% par rapport à son niveau pré-Covid et de 7.4% pour la production manufacturière[1]. Pour certains secteurs la chute est violente. La production automobile a baissé de 21.4%, la chimie de 14.3%, la métallurgie de 16%. Entre le coût élevé de l'énergie, l'intensification de la guerre commerciale et les surcapacités de production chinoises qui bradent les prix : l'industrie subit tous les aléas du marché mondial. Malgré quelques créations d'emplois et un discours de façade, la réindustrialisation n'est pas à l'ordre du jour !

La construction est toujours en crise après une chute de l'activité de 2.8% en 2024, la production de logement continuerait à chuter au premier semestre 2025 de 1.7% sur un an. Au vu de ces prévisions, ce n'est pas pour rien que l'Insee parle de « croissance en berne », la France est en réalité plus que jamais au bord de la récession.

La première explication au marasme tient à l'incertitude concernant le contexte international. L'intensification de la guerre commerciale menace les investissements et exportations des entreprises françaises. Les prévisions de l'Insee sont ainsi fondées sur une hypothèse de hausse de 20% des droits de douanes venant des Etats-Unis, ce qui explique la révision à la baisse. En pratique les hausses annoncées des droits de douane impactent peu les exportations françaises. Les produits concernés ne représentent que 1.7% du PIB.

Cependant, le ralentissement mondial, en particulier celui de l'Allemagne, pourrait réduire les débouchés pour les exportations françaises. De plus les produits chinois, privés de débouchés sur le marché américain viendraient concurrencer les producteurs domestiques.

Cette nouvelle donne n'est pas anecdotique. En effet, si l'économie française a évité jusqu'à maintenant la récession, c'est en grande partie grâce au commerce extérieur. En 2024, le soutien à la croissance du commerce extérieur s'explique par la baisse des importations, du fait de la faiblesse de la demande. Dans une moindre mesure les exportations ont permis de maintenir la croissance. Selon la banque de France, le commerce extérieur ne soutiendra plus la croissance ces prochaines années. Il faudra que la production trouve d'autres débouchés, notamment une reprise de la demande intérieure.

“ Malgré un discours
de façade,
la réindustrialisation n'est
pas à l'ordre du jour

Or l'autre facteur expliquant les mauvaises performances de l'économie française est justement liée à la faiblesse de la demande intérieure, elle-même entraînée par la baisse des salaires réels. Certes, le récent recul de l'inflation favorise le rebond de la consommation, qui après avoir augmenté de 0.9% en 2024, continuerait à tirer la croissance en ce début d'année 2025. La consommation des ménages augmenterait de 1% en 2025 selon la banque de France, indiquant un rebond. Cela n'efface toutefois pas la faible dynamique de la consommation ces dernières années. Depuis son niveau pré-Covid, la consommation des ménages n'a augmenté que de 0.7% par an. Et encore cette faible hausse a concerné exclusivement les services, en particulier les dépenses contraintes telles que les assurances, services financiers, forfaits téléphoniques, internet, loyers et charges...

La consommation de produits agro-alimentaire est quant à elle en chute de près de 5%, les produits agricoles de 13.5%, les produits manufacturés de 3.2%. On a donc assisté à un déplacement de la demande intérieure vers les services où les gains de productivité sont plus faibles, expliquant d'une part les surcapacités industrielles et de l'autre l'affaiblissement de la croissance.

La consommation est le moteur de l'activité en France, elle représente près de 80% de la demande pour la production intérieure. En l'absence de perspectives de débouchés, les entreprises ne sont pas incitées à investir et donc à développer les capacités de production.

C'est pourquoi l'investissement des entreprises affiche une baisse continue depuis le troisième trimestre 2023. Après avoir chuté de 1.2% en 2024, il baissera de nouveau en 2025 de 0.5% selon la banque de France. Les réformes menées ces dernières années ont eu pour objet d'abaisser le « coût » du travail, avec la promesse que cela allait augmenter l'investissement, la production et l'emploi. Force est de constater aujourd'hui que ces promesses n'ont pas été tenues.



Le dernier facteur est l'austérité budgétaire, à la fois imposée par les dirigeants comme une nécessité et exigée par les marchés financiers. La loi de finances 2025 impose un redressement de 0.7 point de PIB, soit un « effort » comparable à celui de 2011 en France après la crise financière. Les prévisions de l'Insee confirment les conséquences de ce budget sur la croissance, rendant de fait plus difficile la résorption des déficits eux-mêmes.

Force est de constater
aujourd'hui que
ces promesses n'ont pas
été tenues.

L'austérité budgétaire conduit à aggraver les destructions d'emplois et la chute du pouvoir d'achat des ménages, en particulier, des classes moyennes et populaires bénéficiant le plus de ces dépenses. Selon l'Insee, les ménages subissent les choix du budget 2025 de trois façons :

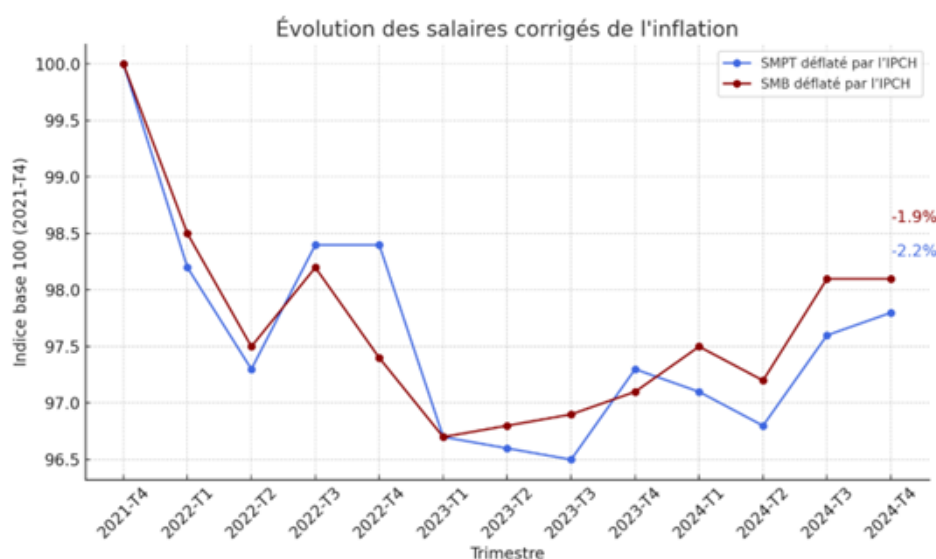
- Une première fois à travers les hausses de taxes (électricité, billets d'avion, malus automobile, boissons sucrées et jeux).
- Une seconde via la baisse des prestations : baisse des taux de remboursement des arrêts maladie dans la fonction publique, baisse des indemnités journalières et économies sur l'assurance chômage.
- Et enfin à travers la réduction de moyens pour les services publics : baisses des crédits budgétaires, économies sur l'ONDAM et les collectivités locales. L'Insee ajoute par ailleurs que la loi spéciale en vigueur avant l'adoption du budget fut l'occasion d'ajouter un tour de vis sur la commande et la consommation publique. L'institut statistique affirme que les dépenses de l'Etat étaient « au minimum » durant cette période.

Inflation et salaires

L'inflation en moyenne annuelle s'est établie à 2% en 2024, en recul par rapport à 2023 où elle s'élevait encore à 4.9%. Toutefois, par rapport à sa dynamique récente, l'Insee anticipe une reprise de l'inflation au premier semestre 2025. En janvier elle a atteint 1.7%, soit son niveau le plus élevé depuis le mois d'août. Certes en février, l'indice des prix à la consommation s'est replié à 0.8%. Un niveau très faible qui reflète avant tout la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité[1].

Ainsi, l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors prix de l'énergie, se maintient à 1.2%. Au mois de juin l'inflation s'établirait à 1.1% et même 1.7% si on exclut les prix de l'énergie. En résumé, bien que légère, nous assistons à une reprise de l'inflation. Cela est dû aux prix de l'alimentation, en particulier de certaines matières premières comme les céréales, huiles (tournesol, colza) cacao et café.

De plus, le prix des services continue d'augmenter à un rythme toujours plus élevé pour les ménages.



L'inflation dans les services se maintiendra autour de 2.5% au cours des six prochains mois. C'est un niveau comparable, si ce n'est plus élevé, que ceux atteint au plus fort du pic inflationniste. Plus précisément, les consultations médicales, les assurances, le logement, crèches, EPHAD, transports sont loin de connaître le recul annoncé.

Parallèlement, l'intensification de la guerre commerciale et la course à l'armement ne peuvent qu'accroître les tensions inflationnistes et ce alors que la croissance ralentit.

En 2024, les salaires ont augmenté plus rapidement que l'inflation. Le salaire moyen par tête (SMPT) augmente de 2.6% et le salaire mensuel de base de 2.9% alors que l'inflation a été de 2%.

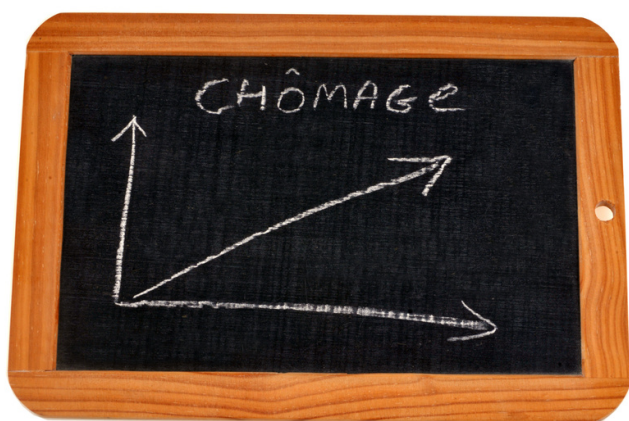
Cependant, si l'on se penche sur l'évolution des salaires depuis le début de l'épisode inflationniste en 2021, le constat est sans appel : le salaire moyen par tête et le salaire mensuel de base ont tous deux baissés de près de 2%. Le rattrapage annoncé depuis quelques mois reste donc très faible d'autant que la dynamique semble avoir marqué un coup d'arrêt en fin d'année 2024. Les prévisions de l'Insee pour le premier semestre 2025 confirment ce ralentissement si bien qu'à peine la moitié des pertes de pouvoir d'achat seraient rattrapées à la mi-2025.

Chômage

En décembre 2024, l'Insee prévoyait encore la création nette de 113 000 emplois salariés pour l'année 2024. C'était sans compter sur la multiplication des annonces de plans de licenciements en fin d'année (Michelin, ArcelorMittal, Auchan, Thales, Carrefour, Orange, Sanofi). Ces annonces se sont ajoutées aux procédures de redressement ou de liquidation judiciaires, en hausse de 17% en 2024.

L'Insee a fortement révisé à la baisse ses prévisions, n'annonçant désormais que 7 000 créations nettes d'emplois salariés pour 2024. Rien qu'au cours du dernier trimestre, 90 000 emplois ont été détruits. La dégradation devrait se poursuivre en 2025. Au premier semestre, l'Insee prévoit la destruction de 106 000 emplois salariés comparé à la même période un an auparavant. La baisse concerne particulièrement les emplois en CDD et en intérim, indiquant qu'un retournement du marché du travail est à l'œuvre.

L'intervention publique durant le COVID, via l'activité partielle et les prêts garantis par l'Etat (PGE) ont pris fin si bien que de nombreuses entreprises se retrouvent en difficulté. Parallèlement, le coût de l'énergie et les taux d'intérêts élevés entretiennent une situation à risque.



Le chômage officiel, donné par l'enquête emploi de l'INSEE, augmente de façon progressive mais continue depuis le premier trimestre 2023. Il concerne désormais 2.3 millions de personnes, 7.3% de la population active pour ce qui concerne les derniers chiffres arrêtés au quatrième trimestre 2024. Compte tenu de l'évolution de l'emploi, le taux de chômage devrait poursuivre sa hausse et atteindre 7.6% au deuxième trimestre 2025 selon l'Insee, et même 7.8% sur l'année 2025 selon la Banque de France.

La baisse concerne particulièrement les emplois en CDD et en intérim



Une hausse notamment portée par le chômage des jeunes (15-24 ans). En effet, depuis le début de l'année 2023, il remonte fortement, passant de 16.7% à 19% en fin d'année 2024, un niveau proche de ce qu'il était fin 2018 lorsque la loi Pénicaud libéralisait le marché de l'apprentissage. Cette réforme combinée à « l'aide exceptionnelle » en 2020 ont fait exploser les dépenses publiques liées à l'apprentissage. Selon, une note de l'OFCE, elles s'élevaient à 25 milliards d'euros en 2023, un coût multiplié par 3.5 depuis 2018. Loin des beaux discours, l'apprentissage se révèle être un véritable gouffre financier.

Le réarmement au secours de l'économie française ?

C'est une nouvelle étape dans l'escalade au réarmement qui s'impose aux travailleurs. Prenant prétexte de la réduction du soutien américain à l'Ukraine et de la « menace existentielle » de la Russie, Emmanuel Macron a annoncé le 18 mars des « investissements supplémentaires désormais devenus indispensables ». Les cadences devront augmenter, les salariés seront formés et recrutés. Il faudra par ailleurs réduire la dépendance en semi-conducteurs et autres composants intermédiaires, moderniser et accroître les lignes de production, éventuellement réorienter la production civile vers les besoins de la guerre. Une partie de ces investissements réclameront des commandes publiques planifiées par l'Etat.

Le réarmement est une réalité depuis plusieurs années. Depuis 2017, deux lois de programmation ont fait passer le budget des armées de 32 à 50 milliards d'euros en 2025. C'est l'un des rares postes du budget de l'État en hausse, et de loin celui qui progresse le plus.

La loi de programmation 2024-2030 prévoit une augmentation à 68 milliards d'euros en 2030. Le président de la République veut porter les dépenses militaires à 3,5 % du PIB contre 2 % aujourd'hui, soit un effort supplémentaire de 45 milliards d'euros. Il a même évoqué un objectif de 5 % du PIB. Ce seuil de correspond d'ailleurs à une demande récurrente de Donald Trump aux membres de l'OTAN.

A moins qu'il ne s'agisse
de réduire les
dépenses sociales...



Parmi les propositions avancées pour financer ces investissements figure l'idée de « mobiliser » l'épargne des ménages, via un produit dédié ou un grand emprunt national. Une proposition similaire avait déjà été envisagée en 2023, visant à utiliser l'épargne populaire du livret A pour financer les industries de l'armement. Or, l'épargne des ménages n'est pas de « l'argent qui dort ». cette idée revient à détourner l'épargne populaire de ses usages actuels, au détriment du logement social, de la transition urbaine ou des investissements publics locaux.

Des nouveaux produits devraient par ailleurs proposer des taux d'intérêts élevés pour être attractifs. En l'absence d'une hausse globale du taux d'épargne - déjà très élevé - des ménages, ces « fonds défense » ou autres viendraient concurrencer l'épargne réglementée, forçant collectivités et bailleurs sociaux à se financer à des conditions plus coûteuses.

Emmanuel Macron s'oppose à toute hausse d'impôts. Ce choix politique conduit à devoir aggraver le déficit pour financer la hausse des dépenses militaires. A moins qu'il ne s'agisse de réduire les dépenses sociales...

L'instrumentalisation de la menace sert à imposer de nouveaux reculs inacceptables aux travailleurs. On peut par exemple évoquer les propos du président du COR[1] jugeant dérisoire la question de l'âge de départ à 64 ans.

Ou encore ceux de Julien Damon écrivant que le système de protection sociale « pourrait être conduit à réduire la voilure afin que [la défense] monte en puissance ». Dans une tribune parue dans les Echos, titrée « travailler plus pour l'Ukraine », Antoine Foucher constatait un « contraste entre la gravité historique de la situation (...), et l'actualité française, rabougrie ». Il y voit là « quelque chose d'indécemment et d'irresponsable ». L'instigateur des ordonnances travail, utilise l'invasion de l'Ukraine comme opportunité pour réduire les pensions et augmenter le temps de travail.



A vrai dire, la course au réarmement est aussi présentée comme une opportunité de relance de l'activité économique. Pour l'heure elle profite avant tout aux industriels : Dans une note de conjoncture datant de juillet 2024, l'Insee montrait déjà que « Depuis début 2022, la situation conjoncturelle de l'industrie de défense est ainsi nettement meilleure que dans le reste de l'industrie ». L'institut de statistiques ajoutait que « la production de l'industrie de défense a progressivement augmenté et se situe début 2024 10 % au-dessus de son niveau moyen de 2022 ».

Mais Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne espère qu'elle tire l'ensemble de l'économie: « Les investissements dans la défense et l'économie pourraient renforcer croissance et inflation ». La hausse des dépenses aurait un effet multiplicateur permettant d'augmenter la production et l'emploi. Selon la banque Natixis, la hausse des capacités de production pour répondre à l'augmentation de la demande aura un effet compris entre 0.5 et 1 point de PIB sur la croissance « à moyen terme ». Le financement de ces dépenses par la réduction d'autres dépenses annulerait cependant l'effet de la relance.

En théorie, il subsiste un doute quant à la vigueur de la relance. Certes, la production d'armes pourra générer des revenus qui seront dépensés mais cette nouvelle consommation trouvera-t-elle une production en face ? En effet, le réarmement ne sert pas les besoins des travailleurs si bien que le déséquilibre entre l'offre et la demande, en particulier de produits de consommation courante, risque de s'accroître. Dans ce cas où le secteur des biens de consommation est en surcapacité de production, l'effort de guerre devra pour éviter l'inflation, « se payer » par une réduction des dépenses sociales ou une augmentation d'impôts, principalement à la charge des salariés.

DOSSIER

le partage de la
richesse –
les changements
de paradigme





La répartition entre revenus du travail et du capital détermine les conditions d'une croissance économique satisfaisante, telle est la conviction de nombreux économistes. Ils montrent que la répartition optimale de la valeur ajoutée est de 2/3 pour les salaires et donc de 1/3 pour les profits (à ne pas confondre avec le partage des bénéfices qui se décompose de la manière suivante : 1/3 pour les salaires, 1/3 pour les investissements, 1/3 pour le capital). Cette répartition a longtemps été stable de la fin du 19ème siècle (révolution industrielle) jusque dans les années 1980. Aujourd'hui, nous sommes très loin de cette répartition dans les économies avancées car elle a profondément évolué en faveur du profit, tandis que la croissance économique ne cesse de ralentir, ce qui ne peut que susciter d'importantes réflexions.

En 40 ans, Le capital a pris 10 % sur le travail

En France depuis les années 1980 et le tournant de la rigueur en 1983, la part des salaires a été grignotée par des profits toujours plus importants. Un déséquilibre croissant susceptible d'entraîner derrière lui son cortège d'inégalités. En accordant une plus grande part aux profits, on favorise les détenteurs de capitaux. Les riches pour faire court.

La crise sanitaire n'a fait qu'accélérer cette progression.

La banque Suisse UBS et le cabinet de conseil PWC ont publié en octobre 2020 un rapport réalisé à partir d'une base de données de 2000 milliardaires à travers le monde. Leur fortune (issue des revenus du capital) a augmenté de près de 20% entre 2018 et la première vague de la Covid-19. Au sein de cette population, les milliardaires dont la fortune repose sur les nouvelles technologies se sont enrichis de 42,5%. On observe donc une distorsion du partage de la valeur qui s'opère au détriment de la majorité des travailleurs (les moins aisés) au profit d'une minorité (plus aisée). Ce qui explique d'ailleurs en partie la hausse de la précarité et des inégalités.

Les années 1980 amorcent une phase de dérégulation profonde du système économique, marquée par la mondialisation et la financiarisation de l'économie mais aussi par des réformes fiscales, macro-économiques et financières qui ont globalement favorisé les entreprises, la rémunération du capital et le revenu des actionnaires.

Par exemple, entre 1980 et 2022, le taux standard de l'impôt sur les sociétés, qui taxe les profits des entreprises a été divisé par deux. Parallèlement, les prélèvements obligatoires et les impôts sur les revenus du travail ont augmenté : CSG, CRDS, cotisations sociales et patronales.



On taxe donc moins les profits et plus les salaires.

D'une manière générale, les politiques publiques ont eu tendance à soutenir la compétitivité et la rentabilité des entreprises le plus souvent sans aucune contrepartie sans que cela se traduise, comme le prédisait la théorie du ruissellement par des bénéfices équivalents sur les travailleurs.

Les politiques d'allègement de cotisations sociales patronales et les réformes allégeant la fiscalité des entreprises leur ont permis de bénéficier d'avantages économiques, qui se sont surtout traduits par une hausse des profits.

Parallèlement, l'économie française a connu des évolutions majeures qui ont contribué à fragiliser les travailleurs au profit des entreprises, des détenteurs de capitaux. Les multiples réformes du marché du travail qui ont trouvé leur aboutissement dans les Ordonnances travail via la fusion des instances et l'inversement de la Hiérarchie des Normes ont fragilisé le dialogue social et détricoté le code du travail en créant une multitude de textes non normatifs. Le collectif encore une fois s'est vu affaibli.

Si l'on ajoute à cela que les politiques de flexibilisation du marché du travail, on comprend que les travailleurs ont désormais moins de pouvoir pour négocier leur rémunération aujourd'hui.

On observe donc une distorsion du partage de la valeur qui s'opère au détriment de la majorité des travailleurs (les moins aisés) au profit d'une minorité (plus aisée, cadres et dirigeants).

Après avoir pris 10% du travail vers le capital, ils s'attaquent désormais à la protection sociale. Comment ? en la jugeant trop coûteuse, inégalitaire, ne répondant plus aux besoins des citoyens. En laissant de plus en plus de reste à charge, en l'étatisant via l'impôt, au détriment des cotisations.

Du point de vue social, ces évolutions sont dramatiques : les conditions de vie et de travail se dégradent, le mal être au travail s'étend. Les salariés constatent bien que la richesse créée leur échappe, et le décalage entre les dividendes et les fortunes en hausse d'un côté et les salaires qui stagnent de l'autre provoque de plus en plus de colère. Tout cela alimente la crise du travail, mais plus généralement la crise de nos modèles sociaux et politiques. La défiance généralisée des citoyens envers les institutions économiques et politiques n'est pas étrangère au sentiment d'injustice sociale et économique qui ne fait que se renforcer, au gré des crises (sociales, économiques, sanitaires ou écologiques). La fracture sociale trouve sa racine, en partie, dans cette déformation progressive du partage de la valeur.

ils s'attaquent désormais à la protection sociale



Ce n'est donc pas pour rien si ce sujet du partage de la richesse est au cœur des débats politiques et économiques. Les négociations entre les entreprises et les interlocuteurs sociaux devraient, idéalement, permettre d'instaurer un nouveau contrat social, un nouveau contrat de répartition des richesses dans l'entreprise, qui rétablirait un équilibre plus bénéfique aux salariés et aux travailleurs, notamment les moins aisés.

Mais cela fait des décennies que l'on parle de transformer le partage de la richesse, et quand les défenseurs du statu quo ne torturent pas les chiffres pour nier l'évidence, ils font en général tout pour éviter de s'attaquer à la racine du problème : l'absence de régulation collective du partage des richesses, qui laisse les entreprises faire ce qu'elles veulent de la richesse que nous créons pourtant collectivement.

Ce besoin de nouveau paradigme de la répartition doit être mis en œuvre pour surmonter les nombreux défis économiques des décennies à venir (numérisation, changement climatique, vieillissement, inégalités) qui assaillent les économies avancées.

Par exemple, l'investissement dans les nouvelles technologies en faveur d'une économie décarbonée doit se conjuguer avec une hausse des salaires, surtout les plus modestes, permettant aux salariés d'acquérir les « biens verts » indispensables à la transition.

En définitive, ce nouveau paradigme débouche sur une loi majeure, celle d'une répartition salaires-profits de $2/3 - 1/3$ qui permet de stabiliser une croissance durable et mieux partagée, afin de mettre en place une vraie politique de progrès social.

Penser un nouveau partage de la richesse



Du point de vue social, ces évolutions sont dramatiques : les conditions de vie et de travail se dégradent, le mal être au travail s'étend. Les salariés constatent bien que la richesse créée leur échappe, et le décalage entre les dividendes et les fortunes en hausse d'un côté et les salaires qui stagnent de l'autre provoque de plus en plus de colère.

Tout cela alimente la crise du travail, mais plus généralement la crise de nos modèles sociaux et politiques. La défiance généralisée des citoyens envers les institutions économiques et politiques n'est en effet sans doute pas étrangère au sentiment d'injustice sociale et économique qui ne fait que se renforcer, au grès des crises (sociales, économiques, sanitaires ou écologiques). La fracture sociale trouve sa racine, en partie, dans cette déformation progressive et insidieuse du partage de la valeur.

Ce besoin de nouveau paradigme de la répartition doit être mis en œuvre pour surmonter les nombreux défis économiques des décennies à venir (changement climatique, vieillissement, inégalités) qui assaillent les économies avancées.

Par exemple, l'investissement dans les nouvelles technologies en faveur d'une économie décarbonée doit se conjuguer avec une hausse des salaires, surtout les plus modestes, permettant aux salariés d'acquérir les « biens verts » indispensables à la transition.

En définitive, ce nouveau paradigme débouche sur une loi majeure, celle d'une répartition salaires-profits de $2/3 - 1/3$ qui permet de stabiliser une croissance durable et mieux partagée, afin de mettre en place une vraie politique de progrès social.

Abécédaire du vocabulaire économique

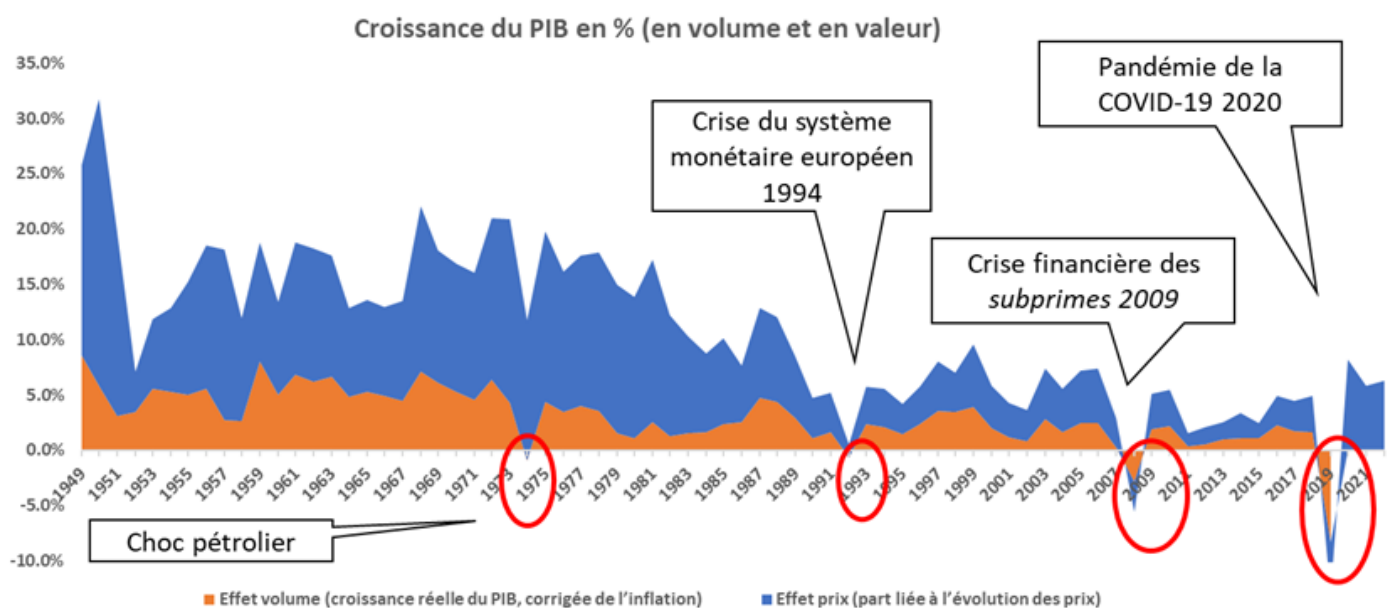
Explication du mot « Récession »

D'après l'Insee, la récession est une « période de recul temporaire de l'activité économique d'un pays. Le plus souvent, on parle de récession si l'on observe un recul du Produit Intérieur Brut (PIB) sur au moins deux trimestres consécutifs ».

A l'échelle mondiale, le PIB n'a reculé que deux fois depuis la seconde guerre mondiale : en 2009 suite à la crise des subprimes et en 2020 lors de la pandémie de COVID 19. Toutefois, l'économie mondiale a traversé plusieurs périodes de récessions si l'on regarde le PIB par habitant : choc pétrolier en 1975, crise de la dette des pays en développement en 1982, crise du serpent monétaire européen en 1992, crise financière des pays asiatiques et de la Russie en 1997-1998.

La France a connu quatre récessions depuis 1945 : en 1975 (-0,9%) en 1993 (-0,6%), en 2009 (-2,9%) et en 2020 (-7,5%).

Les récessions en France depuis 1973



**Est-ce que la France risque
la récession en 2025 ?**

Même si l'activité économique a reculé au dernier trimestre 2024 (-0,1 %), les prévisionnistes n'anticipent pas une entrée en récession pour la France en 2025. En revanche, il n'y a vraiment pas de quoi se réjouir, la croissance tend à s'essouffler durablement, en raison de la faiblesse persistante des gains de productivité.

Institution	Prévision de croissance 2025 (%)	Date de la prévision
Gouvernement français	0,9	janv-25
Banque de France	0,7	mars-25
Fonds Monétaire International (FMI)	0,8	janv-25
Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)	0,8	mars-25
Rexecode	0,5	janv-25
Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE)	0,8	oct-24

Un peu de théorie économique...

Les économistes divergent quant à la nature stable ou instable de l'accumulation dans le capitalisme. Ils divergent par conséquent sur l'analyse des crises et des remèdes à apporter.

Certains économistes orthodoxes considèrent que les crises proviennent de chocs exogènes, c'est-à-dire extérieures au fonctionnement du capitalisme. Le représentant de ce courant de pensée est Jean Baptiste Say, pour qui l'offre crée sa propre demande. Selon lui, une augmentation de la production (l'offre) a pour contrepartie une augmentation équivalente de la demande. Il ne peut y'avoir de surproduction globale (ou d'insuffisance de la demande).

La crise s'explique chez Say par des déséquilibres sectoriels. Si la production dans un secteur ne se vend pas c'est qu'il existe des freins à la production dans d'autres secteurs limitant le pouvoir d'achat. Dans le cadre de l'économie de marché avec des prix et des salaires flexibles, la crise est nécessairement temporaire car elle implique une baisse des prix (la déflation) et des salaires, indispensable à la résorption des déséquilibres.



D'autres courants considèrent que les crises sont endogènes, c'est-à-dire inhérentes au fonctionnement du capitalisme. L'analyse keynésienne part du principe que le sous-emploi des ressources est plutôt la norme que l'exception. Dès lors l'économie se trouve généralement incapable d'assurer une demande suffisante pour embaucher toute la main d'œuvre disponible. L'investissement est déterminé par les anticipations de profits. Une chute de la consommation peut conduire à une réduction de l'investissement et donc à un déclin de la demande globale.

Selon Marx, l'instabilité est inhérente au processus d'accumulation et est fondamentale pour la dynamique du capitalisme. Ce dernier est condamné de ce fait à traverser des crises périodiques de plus en plus graves. La crise trouve sa source dans l'excès d'accumulation (surinvestissement) incompatible avec les possibilités de rémunération du capital au taux de profit exigé. Les phases d'expansion incitent à l'investissement qui, dans l'euphorie spéculative dégénère en surinvestissement se traduisant par un excès de production sur les débouchés rentables. Elle se manifeste par des stocks d'invendus, du chômage de masse, la fermeture et la concentrations d'usines. La solution à la crise est la dévalorisation du capital, condition pour le rétablissement du taux de profit. La récession est donc en quelques sorte « nécessaire » au bon fonctionnement du capitalisme pour assainir le système productif et relancer l'accumulation.

La croissance économique



En économie, la croissance désigne l'augmentation de la production de biens et services d'une économie sur une période donnée, généralement mesurée par l'évolution du produit intérieur brut (PIB). Elle reflète l'expansion économique d'un pays, qui peut être influencée par plusieurs facteurs, tels que l'augmentation de la main-d'œuvre et l'amélioration de la productivité.

La croissance engluée depuis la crise financière

L'économie française ne s'est jamais vraiment remise de la crise financière de 2008. La reprise est restée médiocre pendant une grande partie des années 2010, fluctuant autour 0% à 2%. Le Covid 19 a été l'occasion d'une nouvelle cassure dans une dynamique déjà bien affaiblie.

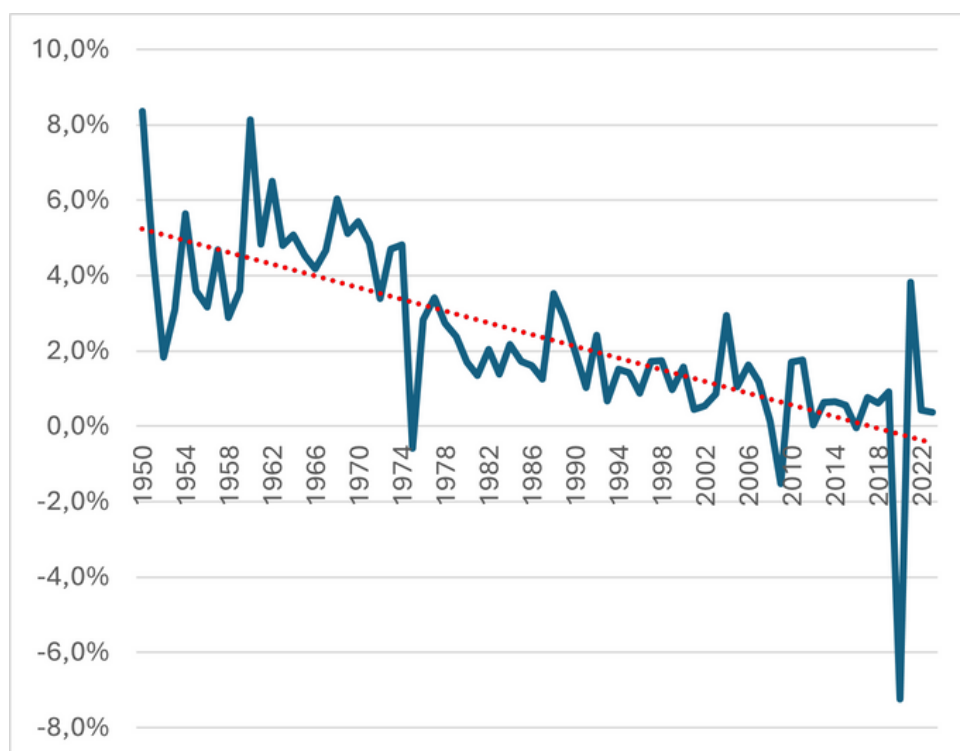
Un capitalisme à bout de souffle

Pire, ce mouvement s'inscrit dans une baisse continue de la croissance, qui n'est plus qu'au quart de son niveau des Trente Glorieuses, et encore moins si on la rapporte par habitant.

Depuis un demi-siècle, crise après crise, la croissance du PIB par habitant diminue. Les crises de 1973 et 2008 ont marqué deux très importantes cassures dans la tendance de cette croissance économique

Cette baisse historique est liée à l'affaiblissement des facteurs de la croissance des Trente Glorieuses. Ces années exceptionnelles ont en effet été induites par une forte mécanisation et l'introduction de techniques qui ont fait exploser la productivité. De nos jours, les gains de productivité sont beaucoup plus faibles comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Gains de productivité annuels en France



Source : INSEE comptes nationaux annuels 2023

Il existe une franche opposition entre économistes quant à l'avenir de la croissance. Schématiquement on peut dire que deux thèses s'opposent. Certains avancent des prévisions de forte croissance grâce à la « destruction créatrice » et en particulier au développement de l'intelligence artificielle, perçue comme un nouvel eldorado. Ces économistes « techno-optimistes » pensent que les gains de productivité permis par l'automatisation des tâches permettront une hausse du taux de profit des entreprises. Ces gains de productivité iraient alors de pair avec des destructions massive d'emplois.

D'autres économistes « keynésiens » estiment que le ralentissement de la croissance et des gains de productivité n'est pas inéluctable. Il serait avant tout le résultat d'une demande insuffisante affaiblie par des décennies de politiques d'austérité budgétaires et de modération salariale. Selon cette lecture, une politique de relance de la demande (en tenant compte des contraintes écologiques) grâce à un meilleur partage des richesses pourrait redynamiser les gains de productivités.

A l'inverse, certains comme Robert Gordon[1] constatent le ralentissement tendanciel des gains de productivité et considèrent que ce ralentissement est durable. Les nouvelles technologies n'apportant pas autant de gains que celles du passé, c'est l'avènement d'une stagnation séculaire. Cela fait référence au paradoxe de Solow selon lequel « nous pouvons voir les ordinateurs partout sauf dans les statistiques de la productivité ». Pour le dire autrement, une fois que l'on remplace un cheval par un tracteur, le remplacement du tracteur n'apportera pas le même gain.

Selon lui, la diminution continue de la croissance est un phénomène à la fois logique et normal, contrairement à ce qu'affirment les responsables politiques nous expliquant sans cesse que si la population vote pour eux, alors « la croissance sera plus forte ». En réalité, ces économistes expliquent que la croissance est en train de retrouver son niveau très bas historique. « L'anomalie », c'était les Trente Glorieuses et non pas la situation actuelle.

Quelles implications pour les salariés ?

Il est difficile d'imaginer un capitalisme sans croissance, tant ce mode de production est fondé sur l'accumulation sans fin et la maximisation du profit. La perspective d'une « stagnation séculaire » ouvrirait alors une période de conflictualité de plus en plus intense pour la répartition du produit national. En effet, dans une telle configuration, un ralentissement des gains de productivité ne peut être compensée que par des mesures socialement régressives. Le maintien du taux de profit, indispensable à l'accumulation, implique une hausse de la quantité de travail ou une baisse des salaires réels. Dans ces conditions, la croissance ne peut que reposer sur l'augmentation de la durée et de l'intensité au travail, ou sur une inflation au-delà de l'augmentation des salaires.

Cette perspective rend d'autant plus indispensable une réforme drastique de notre système économique et notre répartition des revenus, pour que cela soit aussi bénéfique socialement. En effet, la décroissance du PIB signifie mathématiquement la décroissance des revenus totaux.

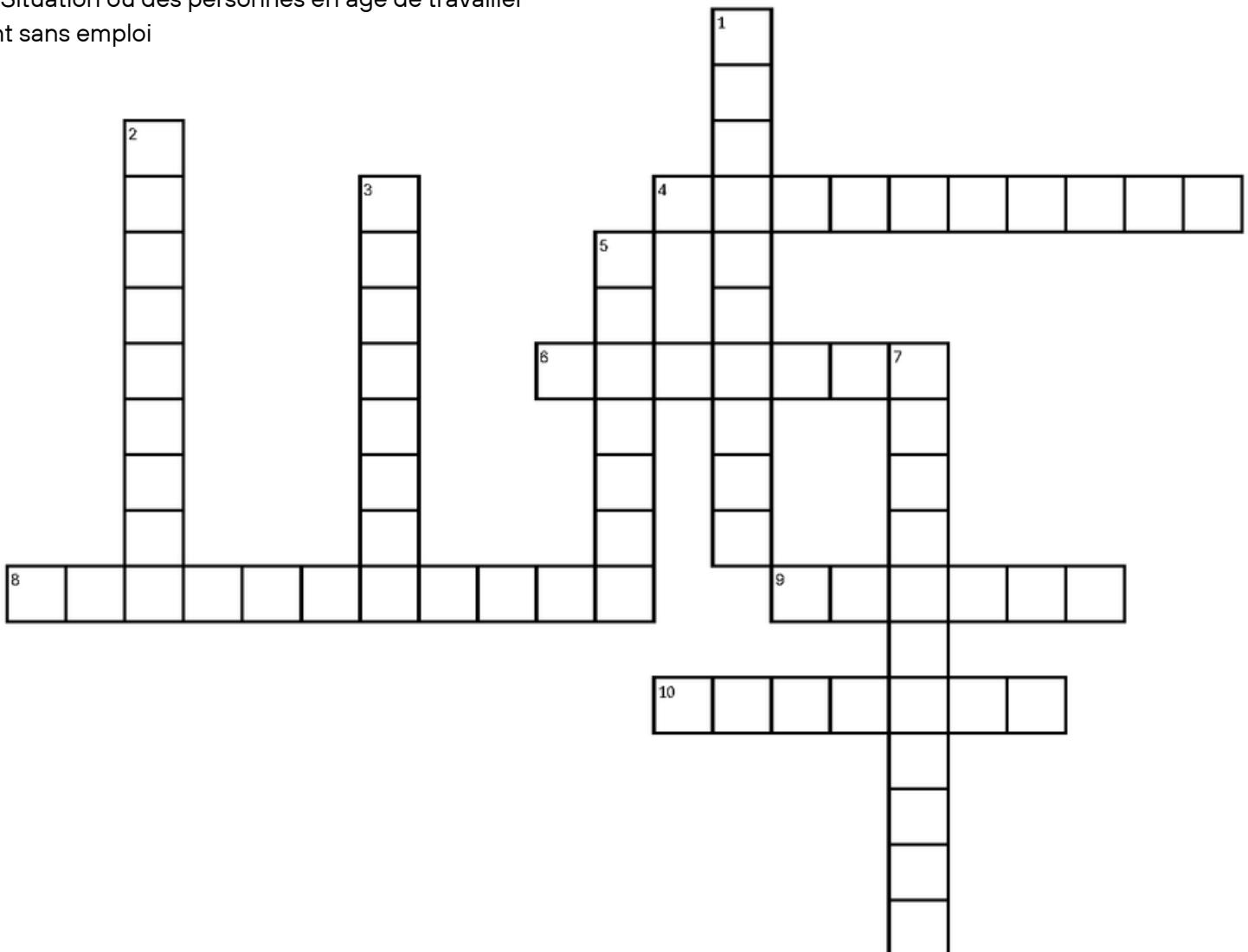
Mots fléchés du militant FO

Horizontal

4. Augmentation de la production économique d'un pays
6. Action de mettre de l'argent de côté pour l'avenir
8. Situation où plusieurs entreprises cherchent à attirer les mêmes clients
9. Lieu où se rencontrent l'offre et la demande de biens et services
10. Situation où des personnes en âge de travailler sont sans emploi

Vertical

1. Organisation qui produit des biens ou des services en vue de réaliser des profits
2. Hausse générale et durable des prix
3. Placer de l'argent dans le but de la faire fructifier
5. Utilisation d'argent pour acheter des biens ou services
7. Vente de biens ou de services à l'étranger



FO



SECTEUR DE L'ECONOMIE
ET DU SERVICE PUBLIC

AVRIL2025